



Le CIQ Luynois à l'écoute des Luynois

Tous les courriers doivent être adressés 12, allée du Capricorne 13080 LUYNES - ☎ 04 42 60 97 67 - ciqluynois@free.fr
Association agréée en matière d'urbanisme par arrêté préfectoral du 25 mars 2002

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 NOVEMBRE 2011

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Le Conseil d'Administration tient tout particulièrement à remercier les personnes présentes à cette assemblée générale ainsi que celles qui, ne pouvant y assister, ont transmis leur pouvoir.

L'association ayant comme dénomination « Comité d'intérêt des Quartiers luynois » et pour sigle « C.I.Q. luynois » a été créée en juillet 1998, lorsque la population luynoise a réagi contre le projet d'urbanisation aux abords du lycée, avec comme objectif de défendre les intérêts du village. Aujourd'hui, notre objectif de défense des intérêts de l'ensemble des Luynois reste en pleine actualité.

Le C.I.Q. luynois par arrêté préfectoral du 25 mars 2002 a été agréé, pour la commune d'Aix en Provence, en matière d'urbanisme au bénéfice des prérogatives dévolues par les articles L 121-5, L 121-6, L 121-8, R 122-8, R 122-11, R123-16 et R 123-23 du code de l'urbanisme.

Comme chaque année, l'assemblée générale est l'occasion de faire le point sur les actions menées pendant l'année en cours et de présenter les perspectives pour l'année à venir. C'est ce que le Conseil d'Administration soumet, aujourd'hui, à l'approbation de ses adhérents.

BILAN DES ACTIONS DES ANNEES 2010 et 2011 et perspectives 2012

Le rapport moral et d'activité a pour objectif de présenter quelques réalisations représentatives effectuées au cours de l'année par les membres de l'association.

De nombreuses autres interventions, souvent mineures, sont le lot de tous les jours, elles n'apparaissent pas individuellement sous cette rubrique.

Etude générale centre village

Depuis 2001, la municipalité promet qu'une étude sur le centre village sera menée. En fait, rien n'a été lancé et nous attendons toujours qu'un urbaniste soit désigné pour écouter les Luynois et retranscrire, sous forme de schémas, leurs souhaits. *Cette étude est le préalable à l'établissement du PLU (plan local d'urbanisme) et la municipalité devrait comprendre qu'elle a tout intérêt à lancer cette réflexion le plus rapidement possible. (rappel)*

Tout projet de développement passe par une phase de réflexion préalable.

Chemin de la Commanderie de Saint Jean

Deux panneaux de limitation de vitesse, trois « coussins berlinois », visiblement la municipalité ne semble pas vouloir aller plus avant et s'intéresser au dossier du chemin de la Commanderie, nous prenons acte. (rappel)

La municipalité doit s'investir fortement dans ce dossier.

Sécurité et nuisances

Au printemps 2002, l'Adjoint Spécial nous informait que le poste de police serait momentanément fermé pour quelques semaines. *En fait, il aurait du dire quelques années.* Thème majeur de toutes les élections, la sécurité à Luynes, comme ailleurs, doit être assurée. Nous ne comprenons pas pourquoi les promesses électorales ne sont pas tenues. (rappel)

La municipalité doit assurer la sécurité de tous, y compris à Luynes.

Nous attendons avec impatience les orientations de Madame le Maire sur ce sujet

Aménagement des bords de la Luynes

Depuis de nombreuses années, ce chantier est en sommeil. En 2007, sous l'impulsion du CIQ Luynois, une réunion avec la municipalité a permis de réfléchir à l'aménagement de la partie entre la petite route de Bouc Bel Air et le lycée. *Il faut maintenant concrétiser l'aménagement de la Luynes et d'un sentier le long de cette rivière, avec pour objectif final de pouvoir rejoindre le Pavillon du Roi René par un chemin longeant la Luynes.* (rappel)

Une Luynes propre et aménagée pour la promenade.

Des progrès en 2008, rien en 2009, concrétisons le plus rapidement possible.

La construction d'un collège à Luynes

Pour la seconde fois, le Président du Conseil Général est venu à Luynes nous annoncer la construction du collège. Après de nombreuses tergiversations sur ce dossier, le collège semble dans une période d'études et l'ouverture à l'automne 2014 se confirme. Le Conseil Général a mis en place un comité de suivi. Le CIQ luynois est membre de ce comité.

Un collège à Luynes une nécessité.

L'élaboration du PLU

Rappel de notre position sur les dossiers d'urbanisme.

Centre village :

Rappelons que le PLU concerne l'ensemble du territoire de Luynes. Comme nous le demandons depuis 2001, il faut s'investir sur le centre du village le plus rapidement possible. (évolution du COS en centre-ville ?)

Zone Rempelin :

Lors des dernières Assemblées Générales, un compromis avec la construction de 150 logements, semblait être trouvé à la satisfaction de tous. Le CIQ luynois, pour bien marquer sa position, concrétisait par un courrier : Oui à la construction de 150 logements sur Rempelin avec une architecture adaptée au site et mise à l'étude d'une réflexion sur l'accessibilité, le stationnement et les déplacements dans l'ensemble de ce secteur. Nous demandions, par ailleurs, que les aménagements consécutifs à cette étude fassent l'objet d'inscription dans le futur PLU.

L'année 2009 a vu le début de réalisation de l'ensemble immobilier, à notre grande surprise, l'engagement de réaliser 150 logements n'a pas été tenu. Quatre lots ont été définis ; 3 de ces lots sont en cours de construction pour environ 240 logements. La municipalité nous assure que le quatrième lot ne sera pas construit.

Le CIQ luynois comme beaucoup de Luynois sont obligés de constater que des compromis sont trouvés en période de concertation, ensuite la municipalité décide. Danièle Brunet indique que, sur ce dossier, les CIQ auraient dû, y compris avec des procédures administratives, ne pas accepter la constructibilité décidé en 2007.

Zone Malouesse :

Après de difficiles tractations, les constructions ont démarré du côté de Malouesse. Un important lotissement de 12 maisons va se construire en pleine campagne. Si nous avons accepté des constructions aux abords de la RD8n, ces importantes constructions (petit lotissement) dans un des plus beaux quartiers d'Aix en Provence ne correspond pas à ce nous attendons de l'urbanisation des abords de notre village.

La résidence seniors

Le projet devrait prendre forme rapidement.

Polyclinique Rambot

En 2009, Madame le Maire s'exprimait sur ce dossier:

« Le dossier relatif à la Polyclinique est complexe. Mon Adjoint à l'urbanisme vous a expliqué qu'une révision simplifiée du POS ne porte que sur le terrain concerné. Tous ce qui est autour ne figure pas dans l'enquête publique. Or, le 12 décembre 2008, il a été présenté les projets de désengorgement du Pont de l'Arc par le biais d'un nouveau pont sur l'Arc et d'une route de campagne entre la RD8n et la D9 par anticipation du PLU. Cette réunion publique a été annoncée par voie de presse et par la mairie du Pont de l'Arc et de nombreux habitants ont majoritairement approuvé les principes de cette implantation. J'ajoute qu'au cours de l'enquête de nombreuses remarques ont été faites et qu'il en a été tenu compte. Mon engagement est que la Polyclinique s'installera que si les infrastructures d'accompagnement sont réalisées. Toutefois la concertation n'est pas terminée et nous continuerons le débat avec mes équipes et la population si les Aixois me font à nouveau confiance ».

La position du CIQ luynois :

Pour ce dossier, le CIQ luynois souhaite avoir des certitudes et pas que des promesses. Nous prenons acte de l'engagement de la réalisation de la Polyclinique que lorsque les infrastructures d'accompagnement auront été réalisées. Comme on peut le constater, le PLU reste le pilier de tout développement en terme d'urbanisme. Il est urgent d'activer ce document. La création d'un pont sur l'Arc, la création de nouvelles voies nécessiteront de nouvelles enquêtes, des financements et des procédures administratives. Tous les Luynois souhaitent un pôle hospitalier dans les quartiers sud d'Aix.

On peut parfaitement concevoir que pour la Polyclinique, le site du Pont de l'Arc soit le plus adapté, encore aurait-il fallu que d'autres sites aient été explorés et que l'on nous ait présenté l'analyse avantages-inconvénients pour quelques sites dans le sud d'Aix en Provence et notamment les Trois Pigeons.

Les années 2010 et 2011 ont démontré que la route de désenclavement, prévue et présentée comme acquise, était en fait qu'en discussion avec le propriétaire des terrains qui semble opposé à ce projet. Le projet semble encore en attente de décisions administratives avant un début des travaux.

Le développement du village de Luynes:

Voici la position de Madame le Maire : (rappel)

« Aix et le Pays d'Aix sont des territoires attractifs et la question de l'urbanisme au sens de l'aménagement urbain est fondamentale. Assurer un développement harmonieux du territoire est un exercice difficile car il faut arriver à concilier :

- 1/ l'activité économique car sans richesse il n'y a pas de développement possible (exemple de Marseille)
- 2/ le logement en mettant fin à la consommation excessive de l'espace
- 3/ la qualité de vie, notamment en terme d'environnement, de déplacements et d'équipements publics

Mon objectif, depuis 7 ans a été d'assurer un « développement maîtrisé » d'Aix. Pour cela, nous avons procédé à des révisions simplifiées du POS car sinon nous aurions été incapables d'agir pendant la phase d'élaboration du PLU, mais il a fallu gérer l'urgence. Le choix des grandes orientations du développement de la ville repose sur les principes suivants :

- Maîtrise de la consommation de l'espace
 - ✓ Respect de l'environnement et des espaces naturels
 - ✓ Limitation des déplacements et renforcement des transports en commun
- Dans les 10 ans à venir, je souhaite que la ville d'Aix ne dépasse pas trop les 150 000 habitants, soit un rythme de 1 000 nouveaux résidents par an maximum (en tenant compte des arrivées et départs, soit 700 logements annuels maximum)
- Les moyens d'y arriver :
 - ✓ Renforcer les pôles existants, les centralités (dont celle de Luynes) et améliorer leurs communications
 - ✓ Structurer l'armature urbaine des quartiers Sud et aménager un noyau villageois nouveau : la Duranne
 - ✓ Promouvoir le développement du secteur Nord

Dès ma réélection en 2008, j'ai relancé le PLU en concertation avec tous les Aixois et notamment la fédération des CIQ à laquelle le CIQ luynois appartient. Pour Luynes, compte tenu des projets en cours, le village va connaître une croissance modérée sur les 10 à 15 ans à venir. La question principale pour Luynes est la suivante : comment mieux structurer le village ?

A mon sens, mais la concertation du PLU nous amènera à en discuter, il faut renforcer la « centralité » du village, renforcer son noyau villageois et Rempelin y contribuera par anticipation. Ce secteur qui jouxte le centre du village avec ses services et ses équipements mais aussi ses commerces doit pouvoir offrir une meilleure qualité de vie pour limiter les besoins de déplacements.

L'urbanisation doit être limitée quant à son étalement et sa consommation des espaces. Les espaces naturels et agricoles doivent donc être préservés. Il ne doit pas y avoir une urbanisation continue le long de la RD8N. Une coupure verte doit exister entre Luynes et le Pont de l'Arc et entre Luynes et le Pôle d'activités. Une partie des 3 Pigeons doit rester naturelle également ».

La position du CIQ luynois :

Le CIQ luynois partage beaucoup des propos qui sont exprimés et notamment un développement harmonieux du territoire, le respect de l'environnement, la limitation des déplacements... Pour le village, il est important de tout mettre en œuvre pour améliorer la partie centrale qui doit rester cohérente et agréable. Depuis 2001 nous souhaitons travailler avec la municipalité avec un esprit constructif. Nous l'avons rappelé lors de notre AG à la salle Ughetti : le PLU est un document lourd et difficile à réaliser, il faut préparer les pièces du puzzle, c'est sur ce thème de l'urbanisation que nous devons commencer. Si en octobre 2008 notre proposition de se faire aider par un urbaniste qualifié n'a pas été retenue par l'Adjoint à l'urbanisme, nous poursuivrons dans cette direction qui nous semble la plus cohérente : il faut anticiper les études du PLU.

Pour les quartiers périphériques, il faut économiser l'espace et éviter l'étalement. Même l'urgence doit nous inciter à réfléchir sur un développement structurel qui permet un accroissement de la population maîtrisé tout en limitant les déplacements. Les dossiers de Rempelin et Malouesse auraient du s'inscrire dans un schéma global de développement et non rester des projets isolés.

Pour les Luynois, la qualité de la vie est primordiale, la coupure verte avec notamment le Pont de l'Arc est indispensable si nous voulons garder notre spécificité de quartier. Nous sommes prêts pour un développement maîtrisé du village de Luynes et nous apporterons notre aide pour la réalisation de documents d'urbanisme qui satisfassent tous les Luynois.

Nous sommes obligés de constater que l'équipe municipale ne souhaite pas que le CIQ luynois s'investisse dans les dossiers et notamment le PLU. C'est un refus clair et net.

Le PADD :

Le projet de Plan

En septembre et octobre 2011, la municipalité présentait, à la salle des congrès, son nouveau PADD. Aix en dialogue de novembre/décembre 2011 indiquait « il est apparu qu'une très large partie des orientations de la Mairie, fondées sur la préservation de la qualité de la vie à Aix, était partagée par le public ».

La position du CIQ luynois :

Nous avons mis à l'ordre du jour de notre AG ce dossier en souhaitant que les adhérents s'expriment sur les développements proposés. Nous sommes particulièrement inquiets sur la réduction très visible sur le plan de la zone de coupure verte entre le Pont de l'Arc et Luynes. La position de Madame le Maire, évoquée au chapitre précédent va dans notre sens, la réalité présentée au PADD est différente. Ce rapprochement d'urbanisation entre le Pont de l'Arc et Luynes nous incite à être prudents : dans 15 ans lors de l'élaboration du prochain PLU, sous la pression immobilière, nous pouvons penser que l'intérêt général passera devant la sauvegarde de la coupure verte.

Le PADD est pauvre dans le domaine des déplacements et notamment sur l'intérêt d'implanter une halte ferrée à Luynes.

Les déplacements :

Dans le cadre de réflexions menées par la Fédération des CIQ, un diagnostic sur les déplacements est en cours de réalisation. Il est présenté à l'AG pour recueillir l'avis de nos adhérents.

Des pistes d'améliorations sont possibles : alors que l'on souhaite agrandir le parking Krypton, le CIQ luynois demande la création d'un parking sur Luynes. En effet, il est évident que pour les Luynois le parking Krypton n'est pas adapté aux heures de pointe : il faut traverser le bouchon du Pont de l'Arc pour accéder au parking.

Halte ferrée, Transports en commun, raccordement sur BHNS, sécurité des piétons et cyclistes...il y a beaucoup à faire.

Les chantiers de demain :

Les années 2012 et 2013 seront les années PLU. Il est important que Luynes se positionne sur ces aménagements qui vont transformer notre village. Le plan du PADD laisse apparaître des développements conséquents au sud du village. Il faut stabiliser ce plan au plus vite pour maîtriser l'urbanisation dans une ampleur acceptable pour les Luynois.

Nous devons tous nous motiver pour l'avenir de Luynes.

Le Conseil d'Administration souhaite, pour nous permettre d'être plus efficaces dans sa représentativité et dans ses démarches pour la défense de nos intérêts communs, que le CIQ luynois, avec votre aide et votre compréhension, atteigne un nombre plus important d'adhérents. C'est la raison pour laquelle nous lançons cet appel.

Son fonctionnement est assuré par des membres bénévoles à qui le Président rend hommage pour leur travail et leur dévouement tant matériel que personnel.

L'Association est apolitique et entend le rester.

Le CIQ luynois est votre outil d'expression. Venez nombreux vous exprimer et nous faire part des préoccupations qui sont les vôtres et souvent aussi les nôtres. N'hésitez pas à nous contacter, nous ne pouvons pas régler tous vos problèmes, mais nous pouvons essayer de vous aider à les résoudre.

Le Président

Henri Delhomme